

économique. Les problèmes du golfe seront abordés en ces deux occasions. Cependant, à ma connaissance, le ministre n'a pas l'intention de faire de déclaration pour le moment.

LES CONSULTATIONS AVEC LE CANADA

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement canadien a été consulté par les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France ou un autre pays qui a de bonnes raisons de s'intéresser à la région et, dans l'affirmative, en quoi ont consisté ces consultations? Avons-nous, par exemple, été invité à des négociations dans l'espoir de parvenir à régler ce conflit?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, tout dépend à quel genre de consultations le député fait allusion. La question a été abordée lors des diverses entrevues que j'ai eues avec des chefs de gouvernement, notamment quand j'étais dans le golfe Persique il y a quelques mois. Je peux donc dire qu'il y a eu des consultations à ce sujet.

Toutefois, aucune demande officielle n'a été présentée jusqu'ici au gouvernement canadien, et nous n'avons pas non plus soumis officiellement de demande aux États-Unis ou à des pays de la région.

M. Stevens: Je parlais naturellement de consultations qui auraient en lieu depuis l'escalade du conflit, l'attaque d'un certain nombre de navires et la perte de tant de vies.

L'INQUIÉTUDE À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, en répondant à ma question sur les consultations, le premier ministre pourrait-il également nous dire si le gouvernement a pris des dispositions en vue de rapatrier les 50 travailleurs canadiens qui se trouve en Irak et peut-être le personnel de notre ambassade au cas où l'Irak lancerait une attaque massive sur l'Irak au début de juin comme il en a fait la menace?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député semble vouloir établir des distinctions entre les consultations sur les incidents des derniers jours et les consultations antérieures. La plupart des pays se préoccupent de la guerre entre l'Irak et l'Iran depuis au moins deux ans. Nous en avons parlé en détail à l'occasion de mon voyage dans la région, et je sais que le secrétaire d'État a eu de longs entretiens à ce sujet lorsqu'il se trouvait sur place.

Je ne pense pas que les faits nouveaux des derniers jours diffèrent, sauf peut-être légèrement en degré, des événements qui inquiètent le monde entier et plus particulièrement les habitants de la région depuis déjà deux ans. Nous continuons à discuter de la question et à chercher des solutions au problème.

Néanmoins, je dois être très franc avec le député: Nous n'avons pas de solutions. Les gouvernements de la région n'ont pas non plus, semble-t-il, de solutions à proposer. Ils se trouvent en présence d'une guerre que tout le monde déplore et que personne ne semble avoir les moyens d'arrêter.

Questions orales

• (1420)

LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

UNE STATION DE TÉLÉVISION DE VANCOUVER DEMANDE L'AUTORISATION DE DÉMÉNAGER SON ANTENNE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications qui est absent. Seulement 14 ministres sont présents, dont deux candidats à l'investiture.

Des voix: Oh, oh!

M. Friesen: Deux seuls vont s'intéresser à ce problème qui sévit en Colombie-Britannique: les deux candidats à l'investiture. Ma question concerne une station de télévision de Vancouver et je vais la poser au premier ministre.

La station de télévision CKVU a demandé la permission de déménager son antenne, ce qui nuira au canal 10, la chaîne communautaire, de même qu'à PBS, le canal 9, et obligera ce dernier à diffuser sur un canal défavorisé ou sur une bande moyenne. Étant donné que les syndicats des employés de journaux étaient en grève jusqu'à la semaine dernière, cette demande est passée inaperçue et le public n'a donc pas été à même de préparer des interventions. Les intéressés ont jusqu'à demain pour présenter un mémoire. Le premier ministre ordonnerait-il au CRTC de remettre ses audiences à plus tard afin de préserver un semblant de justice et de donner au public la chance de réagir à la demande de la station?

M. Jack Burghardt (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, le député sait pertinemment, tout d'abord, que le CRTC fonctionne dans le cadre des lignes directrices établies par le Parlement. Je croyais qu'à titre de représentant consciencieux de cette région du pays, le député voudrait lui-même présenter des instances au Conseil. Il n'appartient pas au gouvernement du jour de réagir comme le demande le député.

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE RÉSEAU PBS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, étant donné que le poste CKVU essaie de négocier la vente de ces installations et que le réseau PBS est l'un des plus prisés—en fait, de 40 à 70 p. 100 des abonnés près de la frontière sont des Canadiens—le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire pourquoi les téléspectateurs qui souhaitent suivre les émissions télévisées sur ce réseau devraient se rabattre sur un canal défavorisé en émettant sur la bande moyenne afin de favoriser la vente du poste CKVU à un prix plus avantageux?

M. Jack Burghardt (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, rien ne prouve que les affirmations du député sont exactes. D'une part, je m'étonne que le député fasse l'éloge de la programmation du réseau PBS, réseau américain que l'on connaît fort bien et que l'on reçoit dans bien des régions au Canada, et de l'autre, j'espérais qu'il ferait de la publicité en faveur des émissions, de la programmation et des installations des stations de télévision canadiennes.